

**Inspection de l'Éducation Nationale**  
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

École primaire Michel RONFARD – 45160 OLIVET  
13 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE**  
**8 novembre 2022**

Convocation adressée le 01/11/22 par la Directrice de l'école.  
Le conseil d'école s'est réuni le 08/11/22 à 18h00, à l'école.  
Secrétaire de séance : Mme Mirloup

**Membres de droits présents**

<b>PRESIDENTE</b> Mme Jean-Gilles	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b> Mme Benoit, Mme Canu, Mme Chaignot, Mme Cognard, Mme Lacaze, Mme Lesage, Mme Mirloup, Mme Poulin, Mme Poussineau, Mme Rabret, Mme Thauvin, Mme Ursch, M. Viennot	Enseignant(e)s
<b>MAIRIE</b> Mme Lamarre Levasseur M. Sardon	Conseillère municipale Manager d'école
<b>DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE</b> Mme Sainson	DDEN
<b>PARENTS ELUS</b> Mme Belouet, Mme Bouchajra, Mme Champeau, Mme Dauphinot, Mme Loyaux-Normand, Mme Masrane, Mme Thilloux, Mme Ziatine, M. Nyckees	Titulaires

**Membres de droits absents - excusés**

<b>INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE</b> Mme Suffrin	IEN
<b>EDUCATION NATIONALE</b> Mme Babillot, Mme Polard	Enseignantes
<b>PARENTS ELUS</b> Mme Bachellerie, Mme Ben Ali, Mme Bourri, Mme Faguet	Titulaires

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Mirloup

### 1. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 17 juin 2022

Pas de rectification.

Le compte-rendu est approuvé à la majorité. 1 abstention.

### 2. Vote du règlement intérieur de l'école

Modifications demandées : ajouter pour l'école élémentaire l'interdiction des écharpes. Seuls les tours de cou type snood sont autorisés pour l'ensemble de l'école.

A cette occasion, il est rappelé que les bijoux et les jouets provenant du domicile ne sont pas autorisés. L'école ne pourrait être tenue pour responsable en cas de perte ou de dégradation, aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire.

Les billes (pas de calot), les ballons en mousse et les raquettes de tennis de table sont tolérés.

M. Sardon précise également l'importance de mettre des étiquettes prénoms sur les vêtements. A chaque fin de période, une trop grande quantité de vêtements est installée sur des tables pour que les parents puissent les reprendre.

Les parents demandent si une « charte du parent accompagnateur » peut être ajoutée au règlement. Il est décidé que Mme Jean-Gilles, Mme Chaignot, Mme Loyaux Normand et Mme Thilloux se réuniront prochainement pour élaborer cette charte.

### 3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 7 octobre 2022

Nombre d'inscrits : <b>444</b>		
Nombre de votants : <b>166</b>	Bulletins blancs ou nuls : <b>36</b>	Suffrages exprimés : <b>130</b>
Taux participation : <b>37,39 %</b>		
<b>Parents élus : 13</b>		

#### Titulaires

Sylvie THILLOUX	Lucie BELOUET
Elhame BOUCHAJRA	Aïcha BOURI
Émilie FAGUET	Laëtitia CHAMPEAU
Naouel BEN ALI	Lucie DAUPHINOT
Laura LOYAUX NORMAND	Clémence MASRANE
Audrey BACHELLERIE	Imaine ZIATINE
Sébastien NYCKEES	

### 4. Effectifs et organisation pédagogique

Cycle 1 : 134 élèves	39 PS	49 MS	33 GS
Cycle 2 : 108 élèves	38 CP	43 CE1	27 CE2
Cycle 3 : 93 élèves	45 CM1	48 CM2	

**Effectifs de l'école : 335 élèves**

## Organisation pédagogique des classes

### Maternelle

PS/MS (15/14) : 29 élèves avec Mme Poulin  
PS/MS (16/15) : 31 élèves avec Mme Lesage  
PS/MS (13/14) : 27 élèves avec Mme Babillot  
GS : 24 élèves avec Mmes Chaignot et Canu  
GS : 23 élèves avec Mme Lacaze

### Élémentaire

CP : 25 élèves avec Mme Cognard  
CP/CE1 (13/11) : 24 élèves avec Mme Polard  
CE1 : 24 élèves avec Mme Thauvin  
CE1/CE2 (8/16) : 24 élèves avec Mme Poussineau  
CE2/CM1 (11/13) : 24 élèves avec M. Viennot  
CM1 : 25 élèves avec Mmes Ursch et  
CM1/CM2 (7/19) : 26 élèves avec Mme Benoit  
CM2 : 29 élèves avec Mme Mirloup dont 3 élèves UPE2A

UPE2A : 7 élèves de l'école + 5 élèves de l'école du Val

Mme Sainson signale que les effectifs, particulièrement en maternelle sont trop élevés.

Elle rappelle que le RASED est une structure d'aide qui pourrait intervenir.

Mais les deux enseignantes du RASED portent leurs priorités en première période aux élèves de CP et CE1.

Par ailleurs, Mme Lamarre Levasseur, élue de la mairie, nous informe qu'une nouvelle carte scolaire est à l'étude et sera effective dès janvier 2023. Elle concerne les nouvelles inscriptions d'élèves et devrait permettre de rééquilibrer les effectifs entre les différentes écoles d'Olivet.

Les élèves déjà inscrits dans une école ne seront bien sûr pas changer d'école pour suivre cette nouvelle carte scolaire.

### **Les intervenants**

#### **RASED** (Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté)

- Mme Brun (maîtresse E : aide pour les apprentissages) : intervention les mardis et vendredis pour les élèves rencontrant des difficultés en lecture
- Mme Louchart (psychologue scolaire) : intervient en fonctions des besoins et sur rdv

#### **UPE2A** (Unité Pédagogique pour les Élèves Allophones Arrivants)

Mme Rabret accueille dans l'école des élèves non francophones de l'école Michel Ronfard (7) et de l'école du Val (5). Elle intervient 2 jours par semaine (mardi et vendredi) pour permettre aux élèves inscrits en classe ordinaire de bénéficier d'un enseignement renforcé en français en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques.

#### **AESH** (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap)

Les AESH interviennent auprès d'élèves ayant reçu une notification de la maison du handicap (MDPH) afin de bénéficier d'une aide individuelle et personnalisée pour leur quotidien scolaire.

Nous avons Eliette KEITA, Victorine BISSES et Séverine HAUTREUX qui s'occupent de 4 enfants sur l'école. Il se pose donc le problème d'un accompagnement optimum car elles ne peuvent pas se partager entre les 4 enfants mais on rencontre un problème de recrutement qui ne permet pas d'apporter toute l'aide nécessaire.

### **Intervenants en langue**

Des parents demandent pourquoi il n'y a pas encore les intervenants de langue. Il a été décidé par l'Inspection Académique qu'il n'y aurait plus d'intervenant en allemand sur Olivet. Pour l'intervenant d'anglais nous n'avons aucune réponse de la plateforme nationale où nous sommes inscrits et qui permet ce recrutement. La conseillère pédagogique doit contacter Mme Jean-Gilles lors de la nomination d'un candidat.

### **Emploi civique**

Une jeune femme s'était proposée et finalement n'a pas donné suite. Une demande a été refaite et nous attendons aussi une réponse de la plateforme nationale.

## 5. Le projet d'école et les sorties pédagogiques

### Le projet d'école

Pour le nouveau projet d'école, les efforts seront portés sur le français, notamment le vocabulaire.

Les 2 axes retenus sont :

Axe 1 : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

Axe 2 : agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Chaque année, un bilan des actions menées sera effectué pour qu'elles soient reconduites, améliorées, modifiées...

Les actions retenues cette année selon les cycles :

Cycle 1 : lecture et étude d'albums pour travailler l'expression orale

Cycle 2 : travail autour du théâtre et de l'expression orale

Cycle 3 : créations poétiques en expression écrite

### Les sorties pédagogiques : 4 classes de découvertes en projet

- En novembre-décembre, les GS de Mmes Canu et Lacaze feront une **classe « poney »** au poney-club de La Source
- En mai, les CP et CP-CE1 de Mmes Cognard et Polard feront une **classe « cirque »** à Saint-Jean-de-Braye
- En juin, les CM1-CM2 et CM2 de Mmes Benoit et Mirloup feront une classe « voile » à l'île Charlemagne
- En mai-juin, les PS/MS de Mmes Lesage et Poulin feront une classe « ferme » à Ingrannes. Pour le moment, une réponse du centre est attendue.

Il est question de savoir si avec les aides de la mairie, de la coopérative et de l'APE, tous les projets pourront être financés. Au vue du reste à payer, aides déduites, un comité des fêtes avec des parents et des enseignants va prochainement se constituer et se réunir pour décider des actions à mener.

## 6. Sécurité

### Exercice incendie

Réalisé le 12 septembre à 9H30, il s'est fait dans le calme et a été efficace : durée d'évacuation de la maternelles de 1 min 43 et de 2 min pour l'élémentaire.

Cependant, l'alarme n'a pas été entendu depuis la classe C03 de Mme Poussineau, C04 de Mme Thauvin et C10 de Mme Babillot. Depuis le système du boîtier non fonctionnel a été revu et est opérationnel.

### Exercice PPMS Attentat – Intrusion avec fuite

Réalisé le jeudi 13 octobre.

Toutes les classes devaient évacuer et se rendre à leur point de rassemblement. Les maternelles étaient en récréation. Une classe est sortie de l'école.

Bon déroulement dans l'ensemble.

### Les registres de sécurité

- Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) sert à signaler tout danger immédiat ou situation anormale dans l'école. Il est accessible à tout usager et est consultable dans le bureau de la directrice.

- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) concerne les adultes de l'école relevant de l'éducation nationale et permet de cerner les risques.

### Le dispositif « PHARE »

C'est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire.

Ce plan de prévention est à destination des écoles et des collèges qui a pour but de :

- mesurer le climat scolaire
- prévenir les phénomènes de harcèlement
- former une équipe protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
- intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- mobiliser les instances de la démocratie
- suivre l'impact de actions menées
- mettre à disposition des personnels une plateforme de ressources

Au niveau de notre circonscription, il y a 2 cellules :

- à la circonscription : l'Inspectrice et les conseillers pédagogiques peuvent recevoir les parents des élèves concernés
- à l'école : la directrice et le manager d'école (et éventuellement un enseignant) peuvent s'entretenir avec les élèves cibles et les élèves intimidateurs

Cet outil doit permettre de mieux aborder la question du harcèlement par de la prévention, intervenir au plus vite dès qu'un cas se présente et suivre les effets des interventions.

Mme Thilloux nous informe d'une association « e-enfance » qui peut intervenir gratuitement dans les écoles (au moins 3 classes) sur le cyberharcèlement.

Les enseignantes de CM2 confirment que le Major Mignonnaud, de la Police Nationale et spécialiste du harcèlement, interviendra à nouveau cette année auprès des 2 classes (CM1-CM2 et CM2).

### Apprendre à porter secours

Des parents demandent si des actions particulières seront menées cette année pour apprendre à porter secours.

Les enseignants expliquent qu'une progression a été réalisée pour tous les niveaux, des PS ou CM2, pour commencer à connaître des gestes et qu'une demande auprès des pompiers a été faite pour qu'ils puissent intervenir dans l'école. Nous attendons pour le moment de nous rencontrer pour organiser ces moments.

## 7. Bilan de la coopérative scolaire

Le bilan financier de la coopérative pour l'année scolaire 2021/2022 : 5069,61 €

CHARGES		PRODUITS	
Achats d'objets à revendre (photos de classe)	1947,60	Ventes d'objets (photos de classe)	3 301,00
Assurances	83,00	Activités éducatives	287,30
Activités éducatives (projet, sortie de classe)	4277,87	Subventions des collectivités	0,00
Frais bancaires	0,00	Contributions participatives	0,00
Cotisations versées à l'OCCE	524,56	Subventions d'associations	0,00
Dépenses exceptionnelles	0,00	Participation des familles	2 110,50
Biens durables (CD, livres, petit matériel...)	607,23	Recettes exceptionnelles (remboursement classe de mer annulée à cause de la covid)	2 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 440,26 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 098,80 €</b>

## Pour l'année scolaire 2022/2023

- Participation volontaire des familles : 1 971,00 €  
Un grand merci pour votre participation à la vie de l'école.
- Bénéfice de 721,40 € pour la vente des serviettes
- La coopérative participera aux financements de la classe cirque et de la classe poney
- Du matériel de cour (ballons, cordes, matériel de sable...) a été acheté à hauteur de 302,78 €

Suite aux bénéfices réalisés par l'APE lors de la fête de l'école de juin 2022, les parents représentants ont décidé de verser une somme de 100 € par classe à la coopérative scolaire, c'est-à-dire 1 300 €. Un grand merci à eux.

### 8. Réponses de la Mairie aux questions des parents

**Question 1 :** Il nous a été signalé quelques soucis dans les assiettes des enfants (problème de cuisson, de quantité et de qualité). Comment faire remonter l'information jusqu'à la cuisine centrale pour appuyer les remontés du périscolaire et obtenir des réponses satisfaisantes pour les cuisiniers et les enfants ?

*Réponse : Suite aux différentes remontées, les quantités ont été réajustées sur les éléments qui semblaient importants : poisson, fruit, salade notamment. De plus, depuis déjà 3 semaines, chaque école possède un tableau de suivi en lien avec la cuisine centrale qui énumère les produits et quantités alimentaires gaspillées. Cela permet de cuisiner le produit sous une autre forme ou de le changer. Ce qui reste non consommé est revalorisé en compostage.*

*De plus, face à l'augmentation des produits alimentaires, la Mairie informe qu'il n'y aura pas de répercussion sur le prix des repas sur le tarif social, ni d'impact pour le moment sur les autres tarifs. La filière locale et bio est toujours privilégiée.*

**Question 2 :** Un parent nous a signalé un arbre dans la cour côté maternelle, face au terrain de basket. Il le trouve dangereux et se demande si vous l'avez remarqué et s'il est prévu de sécuriser la cour autour de cette souche ?

*Réponse : La demande a été réitérée auprès des espaces verts qui viendront couper la souche mercredi 9 novembre.*

**Intervention de Mme Lamarre Levasseur :** présentation de la nouvelle carte scolaire.

*La carte scolaire modifiée a pour but :*

- Redessiner les périmètres des écoles à la Vanoise et du poutyl
- Equilibrer les effectifs des écoles
- Maîtriser des ouvertures et fermetures des classes
- Accessibilité à pied ou à vélo renforcée, moins de distance domicile/école
- Souplesse et lisibilité

### 9. Questions diverses

- Des familles ont pris des photos des enfants dans la cour depuis l'extérieur de l'école. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de prendre les enfants en photo et que le droit à l'image doit être respecté.

Des affichages avec un pictogramme « interdit de prendre des photos » seront installées sur le grillage. L'installation de brise-vue ou de plantations a été refusée.

- Suite à la fin du cycle piscine pour les CM1-CM2 et CM2, les enseignantes font le bilan. Faire deux séances par semaine à l'Inox, où il faut se rendre à pied, est trop fatiguant pour les élèves qui étaient de moins en moins motivés. Si cela devait rester sur le même principe l'année prochaine, elles demandent à ce qu'un bus soit prévu pour le retour.

La Mairie en prend note et attend les réactions des autres classes pour en discuter avec l'Inox.

- Un goûter de Noël avec vente de gâteaux réalisés par les parents est prévue par les enseignants le vendredi 16 décembre.
- La fête de l'école est prévue le vendredi 23 juin 2023

La directrice lève la séance à 20h30.

Directrice  
Mme Jean-Gilles



Secrétaire  
Mme Mirloup



